



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation humanitaire aux frontières de l'Union européenne

Question écrite n° 27436

Texte de la question

Mme Anissa Khedher attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation humanitaire aux frontières de l'Union européenne. L'escalade continue des tensions entre la Turquie d'un côté, le régime syrien et la Russie de l'autre, complique la situation humanitaire dans une zone du monde fortement impactée par la guerre depuis de nombreuses années maintenant. Ce conflit a par ailleurs une incidence directe sur les relations entre l'Union européenne et la Turquie, cette dernière menaçant d'ouvrir ses frontières avec l'Europe aux trois millions de Syriens réfugiés sur son territoire. Au cours d'une visite du centre d'accueil temporaire des demandeurs d'asile d'Elaionas en Grèce dans le cadre de ses fonctions en tant que membre de la commission dimension civile et sécurité de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN, Mme la députée a pu directement se rendre compte des conditions de vie des familles réfugiées et échanger avec elles sur leur souhait profondément humain de pouvoir se reconstruire dans un cadre apaisé pour leurs enfants. Aussi, dans un contexte de dégradation des relations entre la Turquie et l'Union européenne, elle demande quelle est l'action diplomatique de la France pour éviter une nouvelle crise humanitaire et quelles mesures de soutien à la Grèce comme à la Bulgarie, deux pays frontaliers de la Turquie, sont envisagées pour permettre à ces pays d'accueillir dignement des réfugiés parmi lesquels se trouvent de nombreux enfants.

Données clés

Auteur : [Mme Anissa Khedher](#)

Circonscription : Rhône (7^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27436

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 11 mai 2020

Question publiée au JO le : [10 mars 2020](#), page 1821

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)